

218C1366
FR000121709-FS0736

30 juillet 2018

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

SEB S.A.

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 27 juillet 2018, complété par un courrier reçu le 30 juillet, la société d'investissement à capital variable contractuelle à compartiments Fonds Stratégique de Participations¹ (47 rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008 Paris) a déclaré avoir franchi en hausse, le 25 juillet 2018, le seuil de 5% des droits de vote de la société SEB et détenir 2 633 876 actions SEB représentant 5 267 752 de droits de vote, soit 5,25% du capital et 7,11% des droits de vote de cette société².

Ce franchissement de seuil résulte d'une attribution de droits de vote double.

¹ Le déclarant a précisé qu'un compartiment dédié, Compartiment Participation 1, a été constitué au sein du Fonds Stratégique de Participations pour les besoins de l'acquisition et de la détention de cette participation. Ce compartiment est géré par la société de gestion Edmond de Rothschild Asset Management.

² Sur la base d'un capital composé de 50 169 049 actions représentant 74 104 983 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.